



PROCES VERBAL de réunion du Conseil d'Administration du 07 JUIN 2021 - n° 2

Le **Lundi 07 Juin 2021**, les membres du Conseil d'Administration de l'association SAINT-JOUAN EN MARCHE se sont réunis sur convocation du Président.

La réunion était présidée par Mr Michel MONNET en qualité de Président de l'association, assisté d'un Secrétaire de séance, Mr Michel BUSNEL, Secrétaire de l'association.

Etaient présents : Josette BUSNEL, Michel BUSNEL, Françoise CORNU, Daniel EJARQUE, Richard GUESNIER, Claudine HENNE, Viviane JUHEL, Yves LAMY, Christiane LECOEUR, Michel MONNET, Daniel VILLERET.

Absents excusés : Susan PERIC

Une feuille d'émargement signée par les membres présents, en leurs noms propres, est annexée au présent procès-verbal.

Le quorum de la moitié des membres plus un, prévu par l'article 11 des statuts étant atteint, le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer.

→ Ouverture de la séance : 15h50

ORDRE DU JOUR :

1 – Bilan succinct des Adhésions et Activités de la saison 2020/2021 (Michel Busnel) :

Le bilan des activités de l'Association dans le contexte pandémique particulièrement difficile que nous avons connu tout au long de l'année est satisfaisant comparativement à la saison dernière.

En effet, la mise en place de Groupes par système de réservation Doodle nous a permis de maintenir les activités dans nos trois disciplines alors que nombreux Clubs n'ont pas repris du tout.

A ce jour, nous totalisons 213 Adhérents, contre 241 sur la saison 2019/2020, dont :

- 147 inscrits en RP / 157 en 2019/2020
- 85 en MN / 99
- 71 en MAC / 73

La parité n'est pas au rendez-vous puisque nous avons 161 femmes et seulement 52 hommes.

Le recrutement d'animateurs formés demeure le point faible sur lequel il nous faudra absolument travailler puisque en :

- **RP** : Jean-Claude BAZIN et Françoise CORNU nous ont fait connaître leur souhait de lever le pied et que l'éloignement de Daniel EJARQUE rend ses participations très difficiles;
- **MN** : il en est de même de la participation de Daniel E et de Michel MONNET, de plus en plus investi dans la section MAC/LC – Rando-santé.
- **MAC/LC et RANDO SANTE** : Cette section ne compte que 3 animateurs pour 3 sorties/semaine et la mise en place annoncée de la section Rando-Santé.

2 – Tenue/annulation repas ou pique-nique de fin d'année :

Vu le contexte encore fragile et incertain, il est décidé à l'unanimité d'annuler cette saison encore le traditionnel pique-nique de fin d'année et plutôt l'envisager pour la reprise de saison (2021/2022) au Mardi 07 SEPTEMBRE 2021, si les conditions sanitaires le permettent bien sûr.

3 – Prévisions d'activités pendant la période estivale (juillet/août) pour les trois sections :

- **RP** : Maintien du partenariat avec Décathlon « Rando Oxygène », sous la houlette de Daniel VILLERET. Les sorties seront ouvertes au public contre une participation de 2,00 € (*non adhérent de plus de 14 ans*) et reconduites comme par le passé à savoir, une fois par semaine, chaque Jeudi matin, au départ du parking de DECATHLON à 09h00.
- **MN** : Le maintien d'une sortie/semaine, ouverte aux seuls adhérents, est envisagé suivant les disponibilités des animateurs (consultations en cours).
- **MAC/LC** : Maintien des activités actuelles.
Pour donner suite aux nombreuses demandes touristiques dans cette discipline chaque année, il est accepté à l'unanimité de proposer une adhésion de 45 € (incluant les 28 € Licence/assurance FFR).

Activité complémentaire :

Le Comité Départemental-35 organise cette année sur tout le département et pendant la saison estivale, une Randonnée Pédestre **chaque Mardi soir de 17H00 à 19H30, dont St Jouan-des-Guérets le 24 août 2021.**

Ces « Randos découvertes » sont ouvertes à tous contre participation (sauf encadrants) de 05,00 €. L'objectif annoncé de la FFR est de faire connaître nos Associations au grand public et attirer d'éventuelles adhésions.

Pourquoi de 17 à 19h30 : Pour permettre au public ayant pratiqué la plage en après-midi, de nos rejoindre à l'issue.

A noté également que la Fédération mettra en place dans les jours prochains, un « PASS DECOUVERTE » destiné aux touristes et pratiquants occasionnels, valables pour 1 jour (2 €) – 8 jours (4 €) ou 30 jours (8 €), sur lequel l'Asso qui à la charge de la délivrance de ces documents/assurance pourra ajouter des frais d'inscription.

Cette nouvelle organisation fédérale pourrait bien sûr nous amener à revoir nos prévisions définies ci-dessus, au niveau des coûts de participation.

4 – Activités diverses :

- Comme chaque année, notre club est sollicité par la municipalité de ST JOUAN DES GUERETS pour participer au prochain Forum des Associations qui aura lieu le samedi 04 SEPTEMBRE 2021. Cette représentation avait été très positive l'an passé. Nous y serons donc présents
- **Sorties itinérantes** : Michel BUSNEL propose de remettre à jour, la Traversée commentée de la Baie du Mt St Michel, annulée l'an passé en raison de la crise sanitaire, au départ du « Bec d'Andaine » sur la commune de GENETS (50).
 - Le jour retenu, tenant compte de la marée, est fixé au SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2021 de 14h00 à 20h00 environ.
 - Les devis ont été remis renégociés avec l'Association des Chemins de la Baie qui maintient les tarifs 2020 puisque cette sortie avait été reportée pour des raisons de pandémie, soit (à partir de 25 participants) :
 - 11,50/adulte à partir de 15 ans,
 - 6,00 €/enfant de 6 à 14 ans.
 - Un pique-nique de rendez-vous sera proposé et si les conditions le permettent un repas restaurant à l'issue (à confirmer).

Un sondage sera transmis dans les semaines suivantes pour connaître le nombre de participant intéressés, étant entendu que cette traversée sous couvert de l'assurance des Guides encadrants, est ouverte aux adhérents et à leurs proches.

5 – Présentation du PLAN SPORTIF FÉDÉRAL et engagements de l'Association dans ce projet > Michel Monnet :

L'objectif principal du Plan Sportif Fédéral est de créer un accueil adapté aux personnes en situation de handicap au sein d'associations affiliées pour permettre une pratique régulière. La dynamique du projet global est lancée par l'association Saint Jouan en Marche, porteuse de la demande PSF.

Si le premier sous-projet (MAC/LC) est strictement propre à notre association, cette dernière est impliquée et engagée sur les trois projets associés (participation active des animateurs et bénévoles, échange de services, soutien humain, prêt de matériel).

Cette section se veut d'être le point d'ancrage du développement d'une offre handisport élargie à d'autres associations sur le département parmi lesquels SAINT-JOUAN-EN-MARCHE, JOAILLETES 35 dont l'objectif est de partager entre valides et non-valides le plaisir de la randonnée en fauteuils tout terrain, OXYGENE-RENNES et BREIZH O2.

La demande de personnes porteuses de handicap est récurrente depuis que l'association propose l'activité MAC/LC sur les plages proches de Saint-Jouan-des-Guérets (secteur côtier Saint-Malo – Dinard).

Attentifs à cela, deux animateurs formés à l'approche Santé de l'activité ont proposé la mise en place d'une section adaptée pour un public aux capacités limitées.

Des premiers essais ont été effectués : l'offre plait, la demande pour une pratique régulière, encadrée et structurée est là. La création d'une section handicap et santé est donc en cours.

Dans un premier temps, il a été décidé de proposer l'activité au public souffrant de déficience visuelle.

Pour assurer cette activité en toute sécurité, il nous faut acquérir le matériel de sécurité indispensable tel que des gilets individuels de sauvetages à déclenchement manuel et des moyens de communication et d'alerte étanches VHF. Il sera important également de se doter de quelques tenues complètes (combinaisons, chaussures, gants...) pour offrir des conditions d'accueil relativement confortables lors des séances de découverte. Il nous faudra également former, en cours d'année, au moins deux autres animateurs (via un cursus complet de formation : Brevet Fédéral LC MA + formation Santé).

Dans le cadre du PLAN SPORTIF FEDERAL la Fédération a mis en place une enveloppe de 491 900 ,00 €.

- Une subvention de 5365,00 € a été demandée pour Saint Jouan en Marche. Elle est en phase d'aboutir.

Délibération : Il n'est procédé à aucune délibération du Conseil d'Administration sur ce point, les décisions et engagements ayant déjà été pris au nom de l'Association par le Président, seul.

➤ Michel BUSNEL et Yves LAMY expriment des réserves, tant sur le fait que, ni le Bureau, ni le CA n'ont été consultés préalablement à cette prise de décision, que sur le fond du sujet ; à savoir la responsabilité prise envers un public souffrant de handicap sans que l'on soit, à ce jour, suffisamment doté en animateurs spécialement formés.

6 – Date de reprise et montant des cotisations pour la saison 2021/2022 :

- Comme il l'a été indiqué précédemment, la date de reprise de nos activités pour la saison 2021/2022 est fixée au **MARDI 07 SEPTEMBRE 2021 matin**, avec un rendez-vous pique-nique déjeuner dont les lieux et modalités feront l'objet d'un message distinct.
- Les tarifs d'adhésions 2021/2022 seront identiques à ceux de la saison écoulée à savoir :
 - Nouveau membre ou renouvellement : - **RP = 37 €** - **MN = 40 €** - **LC/MA = 61 €**
 - Adhésion en tant que licencié(e) à un autre club également affilié à la FFR :
RP = 11 € - **MN = 13 €** - **LC/MA = 34 €**.

7 - Questions diverses.

- Néant.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question formulée, la séance est levée à 17h50.

Le Président de séance,
Michel MONNET

Signé : Michel Monnet

Le Secrétaire de séance,
Michel BUSNEL

Signé : Michel Busnel